

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 05 - 07

Séance du 25 mai 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

Représenté : 5

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mai,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**AFFECTATION
DES RESULTATS**

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN
Anne-Laure, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia,
MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI
Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,
BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique,
LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann,
PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

EXERCICE 2020

PORTS

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Monsieur Louis
FERRARA)

Conseillers Municipaux : Mesdames Laurene CATANI (procuration à
Madame Andrée SAMAT), Helen ETCHANCHU (procuration à
Monsieur Pascal CORDEIL), Astrid MANOUKIAN (procuration à
Madame Cynthia GROC), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à
Monsieur Dominique HOCQUET).

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Monsieur Pierre LUCIANO

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20210525-DEL20210507-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

Vu l’Instruction comptable M 4 à laquelle sont soumis les Ports de plaisance,

Vu le Budget des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2021,

Vu la consultation des Conseils Portuaires en leur séance 11 mai 2021,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 12 mai 2021,

Après avoir entendu le Compte Administratif –exercice 2020- en la présente séance,

Statuant sur l’affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l’exercice 2020,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent d’exploitation de 394 960,42 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d’affecter ce résultat sur le budget des Ports de la manière suivante :

Résultat de la section d’exploitation	394 960,42
Affectation	
Section d’exploitation	
002 Résultat d’exploitation reporté	115 890,43
1068 Autres réserves	279 069,99

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

25 voix POUR

6 voix CONTRE

(Messieurs Yvan MAUBE (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET), Alain BERARD, Dominique HOCQUET, Mesdames Mireille NEVIERE-MAESTRONI, Corinne ROCHE-SANNA)

(Madame Béatrice AIELLO)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Madame Laura GENEVOIS)

L’affectation du résultat de la section d’exploitation – Ports – exercice 2020 - ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210525-DEL20210507-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021